



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Liberté

Égalité

Fraternité

DGPR/SRT/MSNR

Benoît Bettinelli - Cédric Vilette



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI

Projet de loi relatif à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires à proximité de sites nucléaires existants et au fonctionnement des installations existantes

Sommaire

- Rappel du contexte
- État d'avancement du projet de loi
- Liens utiles

Contexte

- **6^e rapport d'évaluation du GIEC** alertant sur l'impératif d'actions rapides, structurelles, durables et à grande échelle pour limiter le réchauffement à 2 °C
- **Guerre en Ukraine** et ses conséquences géopolitiques ont mis en exergue la fragilité des circuits d'approvisionnement des ressources énergétiques fossiles
- **Nécessité de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'indépendance énergétique**
- **Annonces présidentielles de la République à Belfort le 10 février 2022 :**
 - **6 EPR2** (+ 8 EPR2 à l'étude)
 - **Plan d'investissement « France 2030 »** : favoriser l'**émergence de petits réacteurs** modulaires ou innovants

Contexte

Le présent projet de loi **n'emporte pas de décision** s'agissant de **l'engagement de projets de construction** de nouveaux réacteurs électronucléaires,
ni s'agissant des **orientations relatives au mix électrique** français.

Il **ne préjuge pas** des décisions qui seront prises à l'issue des travaux en cours sur la **Stratégie française relative à l'énergie et au climat**, qui tiendront compte des concertations et débats publics prévus sur ces sujets.

En revanche, cette stratégie pourra bénéficier, selon les orientations qui y seront retenues,
des mesures prévues par le présent projet de loi et par le projet de loi ayant le même objet pour les énergies renouvelables.

État d'avancement du projet de loi

Adoptée en 1^{ère} lecture par le Sénat le 24 janvier 2023, après :

- L'avis de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat du 10 janvier 2023,
- L'examen par la commission des affaires économiques du Sénat, saisie au fond, du 11 janvier 2023 ;

Sera examinée lors des séances plénière de l'**Assemblée nationale** actuellement programmées du **13 au 15 mars 2023**, après :

- L'avis de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable de l'Assemblée nationale du 28 février 2023,
- Un examen par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, saisie au fond, du 1^{er} au 6 mars 2023.

État d'avancement du projet de loi

137
amendements

Adoptée en 1^{ère} lecture par le Sénat le 24 janvier 2023, après :

- L'avis de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat du 10 janvier 2023,
- L'examen par la commission des affaires économiques du Sénat, saisie au fond, du 11 janvier 2023 ;

69 amdt

Sera examinée lors des séances plénière de l'**Assemblée nationale** actuellement programmées du 13 au 15 mars 2023, après :

- L'avis de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable de l'Assemblée nationale du 28 février 2023,
- Un examen par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, saisie au fond, du 1^{er} au 6 mars 2023.

157 amdt

658 amdt

Liens utiles

<https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000046513775/>

http://www.senat.fr/espace_presse/actualites/202301/construction_de_nouvelles_installations_nucleaires.html

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/alt/DLR5L16N46622#L16-VD211563CA>



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI